



# HISTORIC AUTO FESTIVAL

## Concours d'élégance automobile

### VALENCE – Place du Champ de Mars

**Dimanche 2 Juin 2019**

Le LIONS CLUB VALENCE DOYEN, en partenariat avec l'Ecurie MISTRAL, organise un concours d'élégance automobile, dans le cadre du 1<sup>er</sup> HISTORIC AUTO FESTIVAL, sur la Place du Champ de Mars à VALENCE (26), le Dimanche 2 Juin 2019. Ce Concours d'Elégance Automobile alliera la présentation d'une Automobile Ancienne accompagnée de son Equipage dans un cadre prestigieux : Le Kiosque PEYNET sur la Place du Champ de Mars, et concerne tout véhicule de collection de plus de 30 ans (Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation avant 1989), des « young timer » d'exception (date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation postérieure à 1989) seront également acceptés.

**Inscription : 30 € par véhicule comprenant 2 cafés d'accueil, 2 repas de midi et une plaque souvenir de la manifestation.**

#### Programme de la journée du Dimanche 2 Juin 2019

8h00 / 10h00 : Accueil des véhicules et mise en place  
10h00 / 15h00 : Exposition véhicules, examen état général  
11h00 / 12h00 : Défilé sur les boulevards de Valence (facultatif)  
12h00 / 14h00 : Repas des participants  
14h30 / 17h00 : Défilé et présentation des véhicules devant le jury  
au kiosque Peynet  
17h00 / 18h00 : Résultats et remise des prix.

**Fiche d'inscription Concours d'élégance automobile**

**HISTORIC AUTO FESTIVAL - Dimanche 2 Juin 2019**

**(A retourner avant le 13 Mai 2019)**

**PARTICIPANT :**

NOM : .....PRENOM : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Tel : .....Mail : .....

Nombre de personnes par véhicule :  1  2

**AUTOMOBILE :**

Marque : ..... Modèle : .....

Année : .....

Caractéristiques particulières : .....

.....

.....

Je m'engage à participer au concours d'élégance automobile d'HISTORIC AUTO FESTIVAL, le dimanche 2 Juin 2019.

J'ai pris connaissance du règlement joint à la présente inscription et en accepte toutes les modalités.

Veuillez trouver ci-joint un chèque de 30 € pour la participation de mon véhicule et de son équipage, libellé à l'ordre de LIONS CLUB VALENCE DOYEN.

Fait à : ..... le : .....

Signature :

**A retourner (accompagné du règlement) par courrier à LIONS CLUB VALENCE DOYEN, Le Clos Syrah, Bd Pierre TEZIER, 26000 – VALENCE. Les chèques seront restitués en cas d'annulation (Météo ou autre impondérable).**

Contact : [fredericgoyet.fg@gmail.com](mailto:fredericgoyet.fg@gmail.com) / 06.09.47.05.61

# **Règlement Général Concours d'élégance automobile – Historic Auto Festival**

## **1 – ORGANISATION**

LIONS CLUB VALENCE DOYEN – Le Clos Syrah – Bd Pierre TEZIER – 26000 - VALENCE

Responsable Commission Autos :

Frédéric GOYET mail : [fredericgoyet.fg@gmail.com](mailto:fredericgoyet.fg@gmail.com) Mobile : 06.09.47.05.61

*En partenariat avec l'Ecurie MISTRAL – PORTES-LES-VALENCE*

*MM. Denis POUZIN et Bernard TAILLARD*

## **2- DATE ET LIEU**

Le dimanche 2 juin 2019 de 9h à 18h.

Place du Champ de Mars – 26000 - VALENCE

## **3- VEHICULES AUTORISES**

Les véhicules de collection de date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation avant 1989 et véhicules d'exception "young timer" de date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation après 1989.

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule sans avoir besoin d'apporter de justification de cette décision et sans qu'il puisse être réclamé à l'organisateur un quelconque dédommagement. L'organisation s'engage à notifier son refus d'inscription dans un délai de 15 jours après réception des documents d'inscription.

Un mail de retour d'inscription adressé par l'organisateur au participant vaudra acceptation définitive par l'organisateur.

## **4- VERIFICATIONS**

Les organisateurs vérifieront la conformité du véhicule avec les règles du code de la route et avec la fiche d'engagement reçue. Les concurrents doivent être à même de présenter des papiers du véhicule, son attestation d'assurance ainsi que le permis de conduire.

Les participants retenus s'engagent :

- à avoir des véhicules en bon état et assurés.
- à veiller à la sécurité des visiteurs et spectateurs.
- à respecter le code de la route.

- à respecter les indications des organisateurs.

## **5- PARTICIPANTS**

Les participants devront se conformer aux prescriptions des arrêtés municipaux et préfectoraux ainsi qu'aux articles du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule non conforme avec le présent règlement ou avec les règles de sécurité sans qu'il puisse être réclamé à l'organisateur un quelconque dédommagement.

Les participants s'engagent à rester jusqu'à la fin de la manifestation prévue à 18h.

Les participants autorisent les organisateurs à diffuser, en tout ou en partie, sans limites de territoire ou de durée, les images ou enregistrements réalisés dans le cadre de la manifestation. Cette autorisation comprend notamment le droit de reproduire et de communiquer, par diffusion dans la presse et par télécommunication interactive sur nos sites Internet. Chaque participant consent au traitement de ses données personnelles conformément aux règles du RGPD en vigueur.

## **6 – RECLAMATIONS**

Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer au présent règlement et aux décisions des organisateurs. Toute réclamation sera soumise à l'organisation dont la décision sera irrévocable.

## **7- PROGRAMME**

8h00 / 10h00 : Accueil des véhicules et mise en place

10h00 / 15h00 : Exposition véhicules, examen état général

11h00 / 12h00 : Défilé sur les boulevards de Valence (facultatif)

12h00 / 14h00 : Repas des participants

14h30 / 17h00 : Défilé et présentation des véhicules devant le jury au kiosque Peynet

17h00 / 18h00 : Résultats et remise des prix.

## **8 - LE JURY**

Le jury sera composé 4 à 6 personnes compétentes en matière de automobiles de collection et de mode. Le Président du jury sera Bruno SABY, célèbre pilote automobile.

Le public sera informé du déroulement du concours et des modalités de notation.

L'organisateur souhaite avoir une ambiance conviviale pour le déroulement de ce concours, loin des règles établies pour les grands concours d'élégance, de ce fait aucune réclamation ne sera recevable quant au classement, au palmarès ou à la sélection des automobiles.

## **9 - L'ELEGANCE**

L'élégance étant intemporelle, il n'est pas obligatoire de se présenter en costume dit d'époque. L'élégance doit être naturelle tout en étant sobre. Elle est davantage adaptée à une personne et son véhicule qu'à une époque en particulier.

## **10 - L'EQUIPAGE**

Pour la présentation au concours d'élégance, il est préférable que l'équipage soit constitué de deux personnes.

Quelques recommandations pour que le spectacle soit réussi:

- Tout « déguisement farfelu » est déconseillé,
- Les costumes d'époque sont particulièrement recommandés pour la présentation d'un automobile d'avant 1940,
- Il est recommandé que le costume du chauffeur soit lui aussi élégant et soit en harmonie avec celui de son ou sa partenaire,
- Pour les « young timer », un habillement adapté à l'esprit et l'époque de l'automobile est recommandé.

## **11 – L'AUTOMOBILE ET LA NOTATION**

Les automobiles présentées (avec un maximum de 30 afin que la durée de la présentation reste raisonnable) seront réparties en plusieurs catégories :

- des origines à 1989,
- « Young timer » après 1989.

Les automobiles seront notées sur 100 points :

- 25 points pour la rareté du modèle, son intérêt historique,
- 25 points pour la qualité de sa restauration ou son état de conservation,
- 25 points pour l'élégance de l'automobile et de son équipage,
- 25 points pour la qualité de la présentation du véhicule au jury et au public.

Le participant engagé et ne se présentant pas le jour du concours, ne pourra être remboursé de son engagement, la somme restera acquise à l'organisation pour couvrir les frais déjà engagés.

Une fiche d'inscription est en tête du présent règlement, valant attestation d'acceptation de tous les termes du présent règlement.

## **12 - LA PRESENTATION**

S'agissant d'un spectacle et d'un spectacle noté qui donnera lieu à un/des classements, il est important de respecter quelques règles.

-Le chauffeur descend de l'automobile pour ouvrir la portière à sa passagère en passant par l'arrière du véhicule, puis l'accompagne pour saluer le public et les jurés,

-La passagère ne s'assoit jamais sur une aile, ni sur le cache capote...,

-Le couple est en mouvement sur le parvis devant le jury,

-L'élégance de la présentation se juge aussi sur la descente de l'automobile.

## **13 - LES PRIX:**

Les automobiles classées aux trois premières places, ayant obtenu les meilleures notes, recevront une coupe chacune.

Un prix spécial sera attribué à :

- L'habillement le plus élégant pour un équipage,
- Le « young timer » le plus original.

Aucune automobile ne pourra recevoir plusieurs prix dans le même concours

## **14 - ASSURANCES**

Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. C'est au participant de vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation.

Le LIONS Club Valence Doyen a souscrit une assurance Responsabilité civile défense et recours.

En aucun cas, cette assurance ne couvrira les concurrents et ou les passagers, chacun devra prendre les dispositions nécessaires pour être assuré en cas de sinistre.

## **15 – APPLICATION DU REGLEMENT**

Du fait de son engagement, chaque participant est considéré comme adhérent au présent règlement et accepte de se conformer aux décisions des organisateurs. Tout cas non prévu par le présent règlement sera évalué par l'organisation et appliqué obligatoirement.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification au présent règlement, au programme de la manifestation, à la nature des prix distribués ainsi que d'annuler en partie ou en totalité si les circonstances, en particulier climatiques, l'exigent (Dans ce cas, les chèques accompagnant leur inscription, sera retourné à chaque participant).

Tout comportement inadapté ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion du concours.

## **16 - CONCOURS D'ELEGANCE**

Le concours d'élégance est ouvert aux inscrits, ayant retourné le dossier d'inscription au concours d'élégance, sous réserve de la décision de l'organisation, en fonction des véhicules présentés ainsi que sur les éléments accessoires (véhicule de collection, costumes, objets, ambiance...). L'inscription au concours d'élégance entraîne l'acceptation du règlement du dit concours.

## **17- ENGAGEMENT**

Les demandes d'inscription accompagnées du montant des droits sont à adresser par courrier à :

**LIONS CLUB VALENCE DOYEN, Le Clos Syrah, Bd Pierre TEZIER, 26000 – VALENCE.**

Contact : [fredericgoyet.fg@gmail.com](mailto:fredericgoyet.fg@gmail.com) / 06.09.47.05.61

Le nombre d'engagés est fixé à 30 maximum. Les inscriptions se feront dans l'ordre de retour des bulletins accompagnés du droit d'inscription (sous réserve de validation par l'organisateur).

Clôture des inscriptions le 13 mai 2019.

Le montant des droits d'inscription est fixé à 30 € par véhicule et donne droit à 2 cafés d'accueil, 2 repas de midi et à une plaque souvenir de la manifestation.

*Grignan*